

Le risque suicidaire au travail : rôle des managers



Accessibilité
handicap

Objectif

- Comprendre le phénomène suicidaire : définitions et facteurs ;
- Connaître les obligations légales ;
- Repérer les salariés en souffrance : signaux d'alerte, idées reçues ;
- Accompagner un salarié en souffrance : évaluer l'urgence suicidaire ;
- Réagir face à un cas de suicide.

Programme

Comprendre le phénomène suicidaire : définitions et facteurs

- Comprendre les différentes définitions : tentative de suicide, comportements suicidaires, idées suicidaires, mort par suicide ;
- Facteurs individuels et socio-démographiques : populations à risque ;
- Facteurs externes : environnement professionnel.

Connaître les obligations légales

- Obligations en termes de santé et sécurité : faute inexcusable de l'employeur ;
- Reconnaissance en tant qu'accident de travail ;
- Obligations du manager par la délégation de responsabilité.

Repérer les salariés en souffrance

- Signaux verbaux, signes physiques, psychologiques, sociaux et comportementaux ;
- Idées reçues et culpabilité de l'entourage ;

Accompagner un salarié en souffrance : évaluer l'urgence suicidaire et adapter son action

- Evaluer le niveau d'urgence : risque ou urgence - comprendre le processus suicidaire ;
- Accompagner un salarié en souffrance : attitudes, techniques d'entretien, modalités d'accompagnement, personnes ressources ;
- Propos suicidaires et/ou tentative de suicide : protocole d'accompagnement – procédure « alerte suicide » ;
- Alerter : acteurs et personnes ressources en fonction de l'urgence.

Réagir face à un cas de suicide :

- Connaître et mettre en place une procédure « événement dramatique / traumatique » ;

Lors de la réunion de cadrage, le formateur fait le point sur toutes les procédures internes existantes (protocole alerte suicide, protocole événement dramatique/traumatique) ainsi que sur la cartographie des personnes ressources internes/externes. Ces documents peuvent être proposés au téléchargement à la fin de chaque session.

Modalités pédagogiques

- Formation en présentiel
- Support de formation Power Point
- Echange de pratique

Modalités d'évaluation des acquis

- Evaluation tout au long de la formation

Preventech
Formation

Tél : 01 44 09 70 44 / www.preventech.net



Durée

7 h



Quantité

10 max.



Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à la formation



Personnel concerné

Tout public



Intervenants

Psychologue



Type

Intra-entreprise



Prix

Réunion de cadrage: 400€ HT (1h30)
Animation d'une session : 1 650 € HT par groupe

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes à mobilités réduites, en situation d'handicap visuel, auditif ou mental. Veuillez nous contacter afin que nous puissions aménager et adapter votre formation.



Nous nous engageons à vous recontacter sous 72h ouvrées pour définir ensemble des dates de déploiement des formations.